BILAN OFFICIEL DU GOUVERNEMENT 2011-2020





EDUCATION NATIONALE

« Donner à toutes les filles et à tous les fils de notre pays le droit à une éducation et une formation de qualité, qui leur permettent d'acquérir des connaissances et des compétences fondamentales »

Alassane Ouattara, Président de la République, 1er avril 2015

CADRE NORMATIF

Loi nº 2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi nº95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement (instituant la scolarisation obligatoire).

PROJETS / PROGRAMMES

- Inscription en ligne et établissement d'une carte d'identité scolaire sécurisée pour tous les élèves du secondaire public et privé;
- Attribution d'un identifiant unique à chaque élève du primaire public et privé pendant tout son cursus scolaire:
- Géo-référencement des infrastructures scolaires l'ensemble du territoire ; Introduction des Technologies de l'Information et de la Communication à l'école comme discipline d'enseignement;
- Formation continue à distance des enseignants, encadreurs et administrateurs scolaires :
- Codification des postes de travail en vue de la rationalisation de la gestion des ressources humaines ;
- Bourse nationale de manuels scolaires (système de prêt-location de manuels);

- Systématisation de l'évaluation des acquis scolaires et des compétences de vie tous les deux ans ;
- Amélioration du rythme scolaire et renforcement du soutien pédagogique par l'instauration des cours du mercredi matin dans le primaire;
- Réforme du collège avec l'instauration de blocs disciplinaires, l'utilisation de professeurs bivalents et l'ouverture de collèges de proximité pour garantir l'achèvement du premier cycle du secondaire à un plus grand nombre d'enfants;
- Expérimentation d'un nouveau modèle de gouvernance des établissements professionnels avec des comités de gestion paritaire (secteur public et secteur privé) ;
- Initiation à l'entrepreneuriat en milieu scolaire

RÉSULTATS



101 016 salles de classe

(préscolaire et primaire) disponibles en 2019-2020 contre 64 645 en 2011



549 lycées et collèges

disponibles en 2019-2020 contre 242 en 2011



5 536 cantines

scolaires disponibles en 2019 contre 3 500 en 2010



22 955 882 kits scolaires distribués

de 2012 à 2019



239 855 bourses

d'études octroyées



2 275 centres d'alphabétisation

disponibles



91,30% de Taux

Net de Scolarisation (TNS) en 2018-2019 contre 72,6% en 2011-2012



100,5% de Taux Brut de Scolarisation (TBS) en 2018-2019

contre 89,30% en 2011-2012



82,15% de taux d'achèvement

au primaire en 2019-2020 contre 59,1% en 2011 CICG



RÉALISATIONS

RECRUTEMENTS



Recrutements dans le cadre du PSGouv 2019-2020.

10 300 enseignants du primaire et du secondaire dans le cadre du PSGouv dont 5 300 du préscolaire et du primaire, 3 000 enseignants du premier cycle du secondaire et 2000 du lycée.



81 671 enseignants

du préscolaire, du primaire, du secondaire et leurs encadreurs ont été recrutés.

CONSTRUCTIONS, RÉHABILITATIONS, ÉQUIPEMENTS



40 340 salles de Classe construites pour le premier degré, dont:



- 7491 pour le préscolaire
- 32 849 pour le primaire



320 établissements construits pour le

second degré, dont : 7 lycées avec

- internat pour les filles,
- 01 lvcée d'excellence mixte avec internat.
- 07 établissements professionnels



725 623 tables-bancs acquis et distribués (53 milliards FCFA)



2 Centres d'Animation et de Formation **Pédagogique** (CAFOP) construits

ELÈVES EN SITUATION DE HANDICAP



28 écoles primaires inclusives dans 15 localités



500 enfants en situation de handicap (sourds, non-voyants, albinos, handicapés moteurs, petite taille) encadrés



88 enseignants inclusifs compétents en langue des signes et en braille

AU PLAN DES EFFORTS FINANCIERS



- Paiement total de 6 milliards de FCFA correspondant aux effets financiers du CAP des instituteurs (1988-1992);
 - Paiement effectif de 91 milliards de FCFA représentant les 50% restants des effets financiers de la bonification indiciaire et du reclassement des personnels du système éducatif de 2007:
 - Paiement en cours du stock des arriérés du secteur Education/Formation à hauteur de 249.6 milliards de FCFA:
- Paiement des arriérés de frais d'écolage, de 2000 à 2011, d'un montant de 66 milliards de F CFA vis-à-vis des fondateurs d'écoles privées ont été évalués et payés :
- 88,118 milliards de FCFA consacrés à la prise en charge des élèves affectés 2018-2019 contre 32,238 milliards de FCFA en 2010-2011.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR DE MEILLEURES CONDITIONS D'ÉTUDES :

- 7 milliards de FCFA
 - consacrés annuellement aux bourses scolaires dont 4,5 milliards de FCFA pour les bourses hors Côte d'Ivoire :
- Création de centres d'alphabétisation dans les entreprises, les marchés, les gares routières, les prisons, au sein des groupements féminins mobilisés autour des cantines.





INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Evolution des taux de scolarisation : bruts (TBS)et nets (TNS) de 2011 à 2018

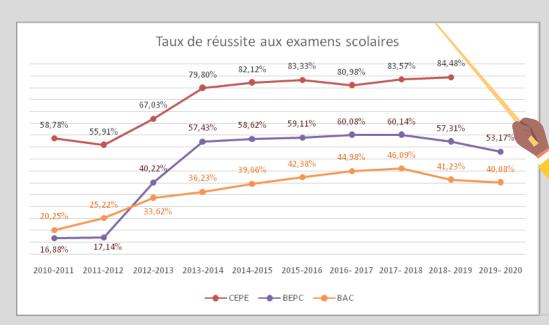




Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) effectif des inscrits du groupe ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'éducation, exprimé en pourcentage de la population correspondante. Ce taux ne peut être supérieur à 100 %.

Evolution des taux de réussite aux examens scolaires de 2011 à 2019





Les filles représentent des effectifs élèves dans le secondaire général, soit 928 485 filles

Indice de parité filles/garçons a progressé de 0,86 en 2011 à 0,99 en 2018 au primaire et de 0,74 en 2011 à 0,86 en 2018

82,2%

taux d'achèvement des filles au primaire en 2019-2020 contre 52,1% en 2011

de taux de réussite au CEPE pour les filles en 2018

taux de réussite au BEPC pour les filles en 2018

taux de réussite au BAC pour les filles en 2018

